Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 88 (1961)

Heft: 3

Rubrik: Pour rire un tantinet

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Four rire un tantinet

Dans nos tribunaux

Un prévenu venait d'être acquitté.

— Ah! monsieur l'avocat, dit-il à son défenseur, je vous remercie de votre touchant plaidoyer. Non, je n'aurais jamais cru que je sois si innocent!

*

Une dame est appelée comme témoin.

- Eh bien, madame, dit le président. pourquoi ne répondez-vous pas à ma question?
- Parce que ce que j'aurais à vous dire ne peut être entendu par aucun homme honnête.
- Dans ce cas, madame, dites-le tout bas à l'oreille de mon greffier!
- Accusé, avouez que lorsque, après avoir brisé la vitre, vous passâtes le bras par le trou, c'était pour vous emparer des bijoux de la vitrine.
- Oui, j'avoue que ce n'était pas pour en mettre!
- Vous vous plaignez d'avoir été battu par le prévenu que voici ?
- Oui, monsieur le président, il m'a donné des coups de pied dans le...
- C'est bon, asseyez-vous sur ce mot, le tribunal vous comprend!

Un homme occupé!...

C'est bien cet ami «Kylou». Il est concierge du temple, vendeur de journaux et radeleur de la C.G.N.

Toujours alerte, toujours pressé, il court de rue en rue, matin et soir, pour vendre ses journaux : il galope de l'église au débarcadère, du débarcadère au cimetière. A l'instar du Maître Jacques de Molière qui changeait de casaque en passant de l'état de cocher à celui de cuisinier, lui, il change de casquette, suivant qu'il fait le camelot, le sacristain ou le radeleur. Il a des journées bien remplies, des horaires à respecter, des tournées à faire, des cloches à mettre en branle.

On m'a conté qu'un jour qu'il s'était attardé dans le temple — était-ce après une noce ou un service funèbre? — un sifflement bien connu vint frapper ses oreilles. Et ceux qui étaient à ses côtés l'entendirent prononcer ces paroles fort peu évangéliques : « M... ince, j'ai oublié le bateau! »

Bonne mine à mauvais jeu

Mlle Irène est une charmante personne. mais médiocre pianiste. Elle est cependant souvent priée de jouer du piano dans les sociétés qu'elle fréquente et se fait rarement tirer l'oreille. Un jour pourtant, elle refuse mordicus.

— Voyons, voyons, mademoiselle, pour une fois, faites bonne mine à mauvais jeu!